

L'Agence Régionale du Livre rassemble les structures qui proposent des résidences d'auteurs en PACA

## Ventre affamé n'a pas de plume



Début décembre, l'Agence Régionale du Livre réunissait à La Friche les structures qui, en PACA, accueillent des auteurs en résidence. Un dispositif qui accorde aux auteurs des conditions de création convenables, à savoir le gîte et le couvert, fréquemment assortis de bourses d'écriture.

« *Le temps, c'est un luxe !* », déclare **Claire Castan**, chargée de mission Vie littéraire à l'ARL. Permettre à un auteur, sur une période de quelques mois, de se consacrer à son travail en étant dégagé des contraintes matérielles, tout en animant des ateliers, des rencontres, complémentaires à son travail d'écriture, facilite souvent la finalisation des projets d'édition.

Les écrivains vivent-ils de leur plume ? Accueillis auprès de riches patriciens aux temps antiques, à la Villa Médicis au XVI<sup>e</sup> siècle (les écrivains de Cour touchaient des pensions !)... mais dès la fin des temps aristocrates, les écrivains sortis de l'assujettissement ont souvent dû publier leurs romans en feuilletons, et vivre d'autres métiers. La plupart aujourd'hui sont enseignants, bibliothécaires, journalistes, mais encore barmen, livreurs, éducateurs... C'est pour offrir un temps libre de travail qu'ont émergé les résidences d'auteurs.

Au nombre de 20 en PACA, ces structures peuvent être des associations ; certaines

sont des lieux permanents, d'autres n'offrent qu'une seule résidence par an ; d'autres encore sont des fondations privées. D'après le **Centre National du Livre** c'est en 1981 qu'a été accordée la première bourse d'écrivain-résident. Depuis la demande est forte tant du côté des auteurs que des territoires qui favorisent ainsi l'égalité d'accès au livre et à la lecture.

### Des conditions très variables

Chaque lieu d'accueil a son fonctionnement propre, mais l'auteur qui sollicite une résidence doit présenter son projet d'écriture et, dans la plupart des cas, avoir déjà été publié. Il lui est demandé de consacrer 30% de son temps à des ateliers, des lectures, des échanges avec les publics. Ainsi le contrat remédie à l'isolement de l'écrivain et des zones rurales. Les frais de transports ne sont pas toujours pris en compte, ni les repas ; cependant le **Monastère de Saorge** demandait jusqu'à présent une participation et étudie une nouvelle formule. Prises en charge par les mairies ou les bibliothèques, elles-mêmes subventionnées par la Région, la DRAC, les départements, les rémunérations sous forme de droits d'auteurs varient entre 800€ et 2 000€ par mois. Mais plusieurs n'offrent que gîte et couvert, ou que gîte...

Les résidences ont aussi des finalités et des visages multiples. L'**association ATLAS** d'Arles propose des résidences de traduction ; en 2015, 123 résidents de 50 pays différents ont occupé les 10 chambres. La **Fondation des Treilles**, dans le Parc du Verdon, et la **Fondation Camargo** à Cassis fonctionnent exclusivement avec des financements privés, et chercheurs, artistes et auteurs s'y croisent, dans un esprit d'émulation et des décors de rêve.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, **Croq'livres** et **Éclats de lire** hébergent de jeunes auteurs et illustrateurs jeunesse. Les résidences qui leur sont dédiées ont doublé depuis 2012, sans doute parce que la médiation avec le public y est plus naturelle. À Marseille, **Peuple et Culture**, réseau d'éducation populaire, s'intéresse aux relations textes/image documentaire ; la **Marelle**, qui ne veut pas formater ses propositions, vient de lancer un nouvel échange avec l'Argentine ; le **CIPM** accueille les poètes méditerranéens et édite la collection *Le refuge*. À La Tour d'Aigues, **Les Nouvelles hybrides** confrontent la littérature et la musique dans les bibliothèques du sud Lubéron. À la Seyne, **Orphéon** privilégie l'écriture de textes dramatiques et leur création tandis que **Plaine Page** à Barjols confie à chaque résident la réalisation éditoriale de la revue *GPS*...

### Peut mieux faire !

En constante augmentation, ces structures associatives ou privées permettent l'épanouissement de réseaux qui protègent les auteurs et favorisent la transmission. Mais au regard des financements publics, les écrivains (et les plasticiens) restent les parents pauvres du monde de la culture. Jamais salariés (sauf en Suède, d'où la belle santé de la littérature suédoise), touchant de faibles droits sur leurs ventes... En région PACA, pas de dispositifs de résidence d'écriture centralisés comme en Île-de-France ou en région Centre, pas de centre national de résidences d'auteur, comme la Chartreuse de Villeneuve (région Languedoc)... Les structures accueillantes sont souvent amenées

à ne pas rémunérer les auteurs, voire à ne leur offrir que l'hébergement. Faute à la très faible dotation au livre de la DRAC PACA, et à l'absence de dispositif régional d'envergure !

CHRIS BOURGUE  
Février 2016

Lire également l'[entretien avec Sophie Joissains](#) et notre article sur le Plan lecture de la Ville de Marseille

[www.livre-paca.org](http://www.livre-paca.org)

Photo : Bibliothèque Armand Gatti, La Seyne © X-D.R.



[Chris Bourgue](#) | Mis en ligne le lundi 29 février 2016 ·

Ailleurs sur Zibeline ...



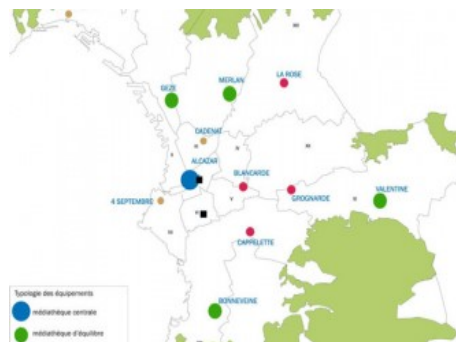
### L'Espace Busserine est en danger

L'Espace Busserine dans le 14e à Marseille fermé par la mairie FN



### Bientôt les beaux jours

Entretien avec l'éditrice Fabienne Pavia, chargée d'organiser une manifestation littéraire à Marseille



### Lire à Marseille, enfin

Bibliothèques, librairies, manifestations littéraires : Marseille entend rattraper son retard sur le livre



### Entretien avec Sophie Joissains

Nouvelle déléguée à la Culture de la Région Paca, Sophie Joissains répond à Zibeline sur ses axes de travail



### Tridanse 2017 appel à projet

Dernière ligne droite pour répondre à l'appel à projet de Tridanse !



### 37, Rue Vincent Scotto

L'avenir des cinémas César/Variétés, un enjeu politique et culturel pour le Centre Ville de Marseille